

Chapitre III

***Villes moyennes: pôles de développement
et de décongestionnement des
grandes villes.***

Introduction

Dans la stratégie marocaine de développement local, régional ou national, il est nécessaire de prendre en considération la place qu'occupent les centres urbains. Ces derniers non seulement « assemblent une part croissante de la population et apparaissent comme l'élément dynamique de la géographie marocaine » ⁽¹⁾ autour duquel s'articule tout l'espace national, mais ils constituent « des organismes complexes qui exigent des équipements de plus en plus nombreux et coûteux à réaliser et à faire fonctionner »⁽²⁾.

Cependant, au Maroc l'attraction qu'exercent les grandes villes est encore saisissante. En effet, c'est dans les grands centres urbains que se situent les infrastructures, le marché le plus vaste et le plus diversifié, et la réserve de main-d'œuvre abondante et relativement qualifiée. En outre, la grande ville offre la possibilité d'être en contact direct avec le monde extérieur. Ces éléments constituent les principaux facteurs qui expliquent la suprématie des métropoles du Maroc.

Cette situation qui prévalait durant la période coloniale s'est maintenue après l'indépendance. « Les grandes villes, métropoles ou capitales, du fait de leur poids démographique, de leur importance économique et sociale, de leur fonction centrale au sein des systèmes urbains nationaux »⁽³⁾, exercent une domination sur le territoire national. Leur influence est devenue plus forte d'autant plus qu'elles ont la capacité de modeler et d'orienter le reste de l'espace et de lui imposer leurs méthodes de gestion. Elles ont aussi ralenti l'épanouissement des villes des strates inférieures. Elles « ont capté l'essentiel du discours consacré à la ville. De ce fait, peu d'études ont été consacrées au rôle de la petite et moyenne ville, à sa place dans le dispositif spatial, aux fonctions qu'elle assure dans l'économie régionale »⁽⁴⁾ en tant que pôle de diffusion de nouveaux modèles de référence qui s'imposent partout et

¹Robert Escalier : Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe. (URBAMA), Fascicule N°16et 17, 1985.

²François Moriconi-Ebrard : Géopolis. Pour comparer les villes du monde. Anthropos, Collection Villes, Dirigée par Denise Pumain, Edition ECONOMIICA, 1994.

³Robert Escalier : Idem, page 1.

⁴Robert Escalier : Idem, page 1.

déterminent même l'évolution de l'espace rural. En somme « La ville moyenne reste un capital (...) méconnu et sous-utilisé »⁽⁵⁾.

La forte concentration, qui ne cesse de caractériser le territoire marocain, est devenue un vrai handicap empêchant un développement rationnel qui intègre tout l'espace national. Pour lutter contre cette situation, l'Etat marocain est appelé à développer un ensemble de villes afin de répondre à plusieurs objectifs. D'abord, fixer les équipements en des lieux bien définis, polariser les flux induits et optimiser les investissements économiques et sociaux. Cette promotion relève de l'enjeu politique et stratégique que représentent, pour le pouvoir, « ces nœuds de rencontres et d'échanges, ces pôles de modernisation, ces lieux « d'intégration » des communautés rurales locales et régionales à la société civile »⁽⁶⁾. Les buts recherchés sont la redistribution des investissements à travers l'espace national et la réorientation des flux migratoires, en agissant sur les facteurs qui conduisent à un renforcement des fonctions administratives et à la création des structures d'accueil susceptibles de donner naissance à des économies externes.

C'est dans ce contexte que nous comptons poser l'hypothèse des pôles de développement régionaux. Nous commencerons cette étude par une définition du concept de « ville moyenne », dont nous examinerons les significations dans le discours officiel, nous tenterons ensuite de mettre en exergue la place qu'occupent les villes moyennes dans le processus d'urbanisation. Nous terminerons ce chapitre par une évaluation de l'apport de celles-ci en tant qu'instrument de développement.

Les données qui alimentent ce chapitre sont issues d'une recherche bibliographique, des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1994, et de la base des données communales de 1997 (BADOCC).

⁵ Pierre Bruneau : Rôle des villes moyennes au Québec. In : Géographie sociale, Dynamique Urbaine, C.N.R.S., U.R.A., Fascicule n°11, Angers, Caen, Le Mans, Rennes, Centre de Publication de l'Université de Caen, mars 1991.

⁶ Robert Escalier : Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe. (URBAMA). Fascicule N°16 et 17, 2 tomes, Tours, 1986, P3-4.

I- La ville moyenne: une définition ou des définitions

Dégager une définition globale, claire, qui puisse rendre compte des diverses dimensions et systèmes que représente la ville moyenne, est une tâche très délicate. Car, tout ce qu'on peut rassembler sous le concept de ville moyenne est multiforme. En plus de leur nombre d'habitants, les villes moyennes se distinguent par leur situation géographique, leur morphologie, leur organisation administrative et leurs fonctions. En outre, cette unité territoriale intéresse plusieurs disciplines : la géographie, la sociologie et l'économie. La multiplication des intervenants et la diversification des champs d'action, compliquent la tâche du chercheur.

Le qualificatif « moyenne » fait essentiellement appel à la notion de taille démographique. Mais on peut également entendre par ce vocable une situation intermédiaire. Donc, la ville moyenne apparaît comme une réalité démographique, économique et sociale, mouvante dans le temps comme dans l'espace. Cette situation est appelée à s'accroître suivant l'avancement des actions d'ajustement des disparités territoriales. Ceci montre combien cette réalité qui est la ville moyenne résiste à toute définition figée.

Malgré ses insuffisances, le critère statistique, continue à être la base de la typologie. La différenciation des villes selon leur taille constitue la principale dimension explicative de la structure des systèmes urbains. La taille est une variable qui résume en une information simple, l'accumulation de plusieurs forces appartenant à des domaines divers. Elle représente un paramètre synthétique de la mesure du fait urbain. Les autres dimensions d'ordre fonctionnel et les caractéristiques qualitatives sont étroitement liées aux seuils statistiques posés au départ.

Mais, cette variable n'aurait aucun sens si on la détache de ses cadres socio-spatiaux. « En plus des degrés de complexité fonctionnelle qu'elle recouvre, elle nuance des inégalités de portée spatiale et cache des différenciations d'accumulation sur le temps long qui ne se modifient que lentement ».⁽⁷⁾

⁷ D.Pumain : La dynamique des villes. ECONOMICA, Paris 1982, 231p.

Il reste à mentionner que plusieurs critères, tels que le site géographique, la fonction, le rayonnement ou même la structure, si on dispose des données suffisantes, peuvent constituer des éléments pour la typologie. Mais on ne peut, en aucun cas, dire que ces derniers critères sont décisifs pour établir une définition générale, puisqu'ils restent imprécis et appellent d'autres paramètres pour être opérationnels. Dans des conditions pareilles, on pense qu'il faut être plus inductif, car il est bien délicat de généraliser une telle définition d'une façon satisfaisante. Néanmoins, à partir de l'étude de ces organismes dans leurs dimensions démographique, spatiale, économique et sociale, on peut dégager des remarques d'ordre général.

De par la position qu'elle occupe sur le territoire, son caractère transitoire, les fonctions qu'elle exerce et les différents rythmes du développement qu'elle connaît, la classe des villes moyennes est très hétérogène.

Aussi, la réflexion que nous proposons n'obéira pas à la définition courante selon laquelle toute localité dont le nombre d'habitants varie entre 50 000 et 100 000 personnes est une ville moyenne. Nous nous intéresserons aux villes de 20 000 à 100 000 habitants. Ce choix permet une approche exhaustive et dynamique du phénomène des villes moyennes rendant possible l'analyse de la situation des villes susceptibles de devenir moyennes si on s'en tient à la définition courante.

Par ailleurs, nous avons intégré dans notre analyse les villes satellites, géographiquement et fonctionnellement attachées aux grandes agglomérations urbaines. Car elles reflètent d'une façon plus nette les nouveaux mécanismes de croissance urbaine, et participent activement au décongestionnement des agglomérations-mères.

La ville moyenne au Maroc sera donc discutée dans sa globalité, et à chaque fois qu'il paraît nécessaire, on insistera sur des caractéristiques qui reflètent cette réalité, au moins dans ses grands traits pour mieux apprécier la promotion ou le plafonnement des villes moyennes et leurs causes.

II- Les pôles de développement dans le discours officiel: décalage entre les souhaits et les réalités

L'utilisation de la notion de pôle de développement par les planificateurs remonte au début des années soixante dix. Avant cette date, l'aménagement de l'espace peut être considéré comme une poursuite des tendances centrifuges héritées de la période coloniale. Le Maroc, fraîchement indépendant, n'avait ni le pouvoir ni les moyens de renverser la situation et d'élaborer une stratégie claire.

Depuis les années soixante dix, et avec l'accentuation de la concentration des activités économiques, des équipements et de la population sur un espace réduit, l'Etat marocain s'est engagé dans une politique volontariste d'aménagement du territoire. Dans ce cadre, une politique régionale s'était établie, s'appuyant notamment sur la promotion des pôles de développement.

La préparation de ces nouveaux organes auxquels l'Etat a confié l'application de la politique du développement régional a demandé une nouvelle conception, voire une nouvelle politique de réformes institutionnelles et de divisions multiples de l'espace national. Le discours royal d'Erfoud, la charte communale de 1976, et le dernier découpage régional, notamment confirment la volonté étatique de remettre en cause l'armature urbaine héritée et bâtie dans une économie extravertie.

Pourtant, une politique propre aux pôles de développement n'a jamais été officiellement déclarée. Mais ces prémisses peuvent être dégagées à partir des plans de développement économique et social. L'orientation majeure adoptée depuis plus de deux décennies, en matière d'urbanisation a pour but le contrôle de la croissance de la plus grande ville du pays (Casablanca), ainsi que les métropoles régionales et la promotion d'un système national d'établissements humains «homogène», «équilibré» et basé sur le concept de pôles de croissance.

Cette volonté étatique s'est accompagnée depuis 1976 d'une politique de décentralisation. Cette dernière vise une déconcentration des services administratifs et une redistribution des activités économiques et de leurs fruits. Cela a permis aux villes de la strate intermédiaire de participer au développement du pays. Grâce aux moyens qui sont mis à leur disposition, ces villes doivent s'imposer à un espace rural pour

mieux exploiter ses ressources selon des méthodes nouvelles où « les technologies traditionnelles et intermédiaires doivent jouer dans une phase transitoire un rôle important en harmonie avec le développement des technologies modernes »⁽⁸⁾.

Sur le plan administratif, on remarque le renforcement accru des représentations des services de l'Etat. Grâce aux efforts de déconcentration, plusieurs villes moyennes étaient promues au statut de chef-lieu de province ou de préfecture. Ainsi, leur nombre est passé de 2 en 1960 à environ 25 actuellement. Cette promotion, qui a d'abord facilité le commandement et l'encadrement administratif des espaces éloignés, a aussi réduit les longs parcours pour accéder aux services de l'administration. Si le pouvoir de l'Etat est partout présent, il faut mentionner que les nouvelles réformes constitutionnelles ont mis à la disposition des collectivités locales de nouveaux pouvoirs de gestion à l'échelle régionale et locale. Mais ces deux modes d'autorité et de gestion des collectivités ne fonctionnent pas en pleine harmonie.

Généralement, les villes moyennes sont dotées d'un nombre important de services de première nécessité. Leur degré de couverture sanitaire s'est amélioré, leurs équipements scolaires et socio-culturels deviennent de plus en plus nombreux et diversifiés. Dans ce cadre, de nouvelles universités ou noyaux universitaires ont été créés au sein des villes moyennes, comme c'était le cas d'Errachidia et Settat. On a aussi assisté à l'élargissement des activités de quelques organismes semi-publics, tels que l'ERAC et la C.G.I, à l'élaboration des schémas d'aménagement de la plupart des villes moyennes et au renforcement de l'aménagement urbain, en accordant à l'architecture locale un intérêt particulier.

Sur le plan économique, les villes moyennes ont profité de la réforme qu'a connue le secteur industriel, surtout le code d'investissement industriel qui a mis la plupart de ces villes dans la zone 4 qui donne de grands avantages aux investisseurs, soit directement par l'octroi de crédits, de subventions, d'avantages fiscaux etc., soit par des actions indirectes ayant trait notamment au renforcement des

⁸ J.Henssen : Séminaire organisé par la direction de l'aménagement du territoire du 19 au 22 juin 1979.P13.

équipements et de l'infrastructure de base, afin de délocaliser l'aménagement des zones industrielles vers les villes moyennes ou même dans les petits centres urbains. C'est pourquoi l'Etat s'est engagé dans un vaste programme d'aménagement des zones industrielles. Ce programme a concerné les villes d'El Jadida, Tiznit, Chefchaouen, Berrechid, Béni Mellal, Kalâat Seraghna, Errachidia, Berkane, Larache, Sidi Slimane, Ksar El Kebir, Nador, Oued Zem, Taza, Settat, Khemisset, Asillah, Ouarzazate, Sidi Ifni, Bel Lakssiri, Azemmour et Tan Tan.

L'objectif recherché est de renforcer le rôle des villes moyennes pour qu'elles puissent générer des emplois industriels et tertiaires aux ruraux, qui sont à la recherche d'un emploi non agricole, sans qu'ils soient obligés d'aller le chercher dans une grande ville, ainsi que pour les urbains affectés dans ces villes par l'administration centrale. Ces efforts permettent aux villes moyennes aussi de répondre à la demande ascendante en matière de logement et des équipements correspondants, (système éducatif et de formation professionnelle, une trame de communication facilitant les liaisons avec la grande ville et surtout avec son hinterland, pour lequel ces organismes doivent jouer le rôle d'animation et d'aide pour sa structuration et son désenclavement).

Les progrès ont été réalisés grâce aux possibilités de financement octroyées aux villes moyennes soit dans le cadre des budgets propres aux départements techniques concernés, des programmes spéciaux de développement régional ou encore par le biais des programmes relatifs à l'équipement des collectivités locales.

Cela a permis à certaines villes moyennes de jouer un rôle important au niveau de l'espace national en tant que réceptrices d'activités économiques et des hommes. Mais ces progrès sont restés sans lendemain.

A partir de 1983, la situation est devenue plus compliquée. Les possibilités de financement seront de plus en plus réduites, à cause de l'engagement du Maroc dans un large programme d'ajustement structurel et le désengagement de plus en plus affiché de l'Etat. Malgré leur implication, les collectivités locales n'ont pas pu remplacer l'Etat à cause des moyens matériels et humains souvent limités. L'attitude du secteur privé national ou même international dans l'équipement et le

développement économique et social des unités territoriales n'arrange pas les choses. Celui-ci déserte en général ce type de localités. L'aménagement des villes moyennes s'était donc affronté à plusieurs problèmes. La politique préconisée s'était trouvée en état d'échec et ne pouvait se traduire en directives concrètes. Par ailleurs, les dirigeants du secteur privé local, national et international, et même parfois ceux du secteur semi-public, ont tendance à installer les nouvelles unités de production dans les grandes villes et dans l'axe Casablanca-Kénitra de préférence.

Tableau n°1: Répartition des villes moyennes selon l'évolution de leurs recettes en dirhams par habitant entre 1992 et 1994

Recettes/ Années	1992	1993	1994
-100	Fnidq, Midelt, Bejaâd, Bensergao	Fnideq	-
100-199	Sidi Yahya El Gharb, Tinghir, Guelmim, Dcheira El Jihadia	Tinghir, Guelmim	Zagora, Tinghir
200-399	Azrou, M'rirt, Jerada, Sidi Slimane, Youssoufia, Ouezzane, Tan Tan, Taourirt, Taounate, Errachidia, Oued Zem, Guércif, Al Aaroui, Fquih Ben Salah, Imzouren, Sefrou, Sidi Kacem, Skhirate, Berkane, Inezgane, Zagora, Khemisset, Oulad Teima	Oued Zem, Taourirt, Youssoufia, Azrou, Sidi Slimane, Errachidia, Taounate, Ouezzane, Fquih Ben Salah, Imzouren, Souk Sebt Oulad Nemma, Tan Tan, Sidi Kacem, Taroudannt, Zagora	Amalou Ighriben, Oued Zem, Fquih Ben Salah, Guércif, Taourirt, Tan Tan, Ouezzane, Taounate, Berkane, Azrou, El Aioun Sidi Mellouk, Sidi Slimane, Oulad Teima, Youssoufia, Errachidia
400-599	Bouznika, Larache, Bni Ansar, Taroudannt, Azemmour, Souk El Arbâa, Khénifra, Ouislane, Zaio, Kelâat Sraghna, Essemara	Larache, Oulad Teima, Souk El Arbâa, Kelâat Sraghna, Midelt, Zaio, Khemisset, M'diq, Guércif, Bouznika, Tahla, Khénifra, Azemmour, Bejaâd, Amalou Ighriben, Tiflet, Inezgane, Al Hoceima, Ben Guerir, Ain Harrouda	Bouznika, Fnideq, Tahla, Larache, Guelmim, Taroudannt, M'diq, Midelt, Ain Harrouda, Khénifra, Ait Melloul, Zaio, Kelâat Sraghna, Khemisset, Sidi Kacem, Souk El Arbâa, Tikiouine, Al Hoceima, Souk Sebt Oulad Nemma
600-1000	Ahfir, El Aioun Sidi Mellouk, Ait Melloul, Ben Slimane, Ben Guerir, Tahla, Al Hoceima, M'diq, Tiflet, Tikiouine, Settât, Essaouira, Souk Sebt Oulad Nemma, Kasba Tadla, El Hajeb, Berrechid	Ben Slimane, Skhirate, Essemara, Sefrou, Settât, El Aioun Sidi Mellouk, Ahfir, Tiznit, Essaouira, El Hajeb, Berrechid, Ait Melloul, Kasba Tadla, Ouarzazate	Inezgane, Tiflet, Bejaâd, Azemmour, Settât, Ahfir, Essemara, Skhirate, Ben Guerir, Sefrou, El Hajeb, Ouarzazate, Essaouira, Tiznit, Martil, Ben Slimane, Kasba Tadla
+1000	Asillah, Mechra Bel Ksiri, Tiznit, Chefchaouen, Sidi Bennour, Ain Harrouda, Amalou Ighriben, Ouarzazate, Martil, Dakhla	Martil, Mechra Bel Ksiri, Tikiouine, Chefchaouen, Sidi Bennour, Bni Ansar, Al Aaroui, Asillah, Jerada, Dakhla, Ouislane, Bensergao, Sidi Yahya El Gharb, Dcheira El Jihadia, M'rirt, Berkane	Jerada, Chefchaouen, Berrechid, Mechra Bel Ksiri, Bni Ansar, Sidi Bennour, Asillah, Al Aaroui, Dakhla, Imzouren, Sidi Yahya El Gharb, M'rirt, Bensergao, Dcheira El Jihadia, Ouislane

Source : BADOc 1997.

De ce fait, la dynamique des villes moyennes s'est trouvée affaiblie. Sur le plan démographique, plusieurs villes ont enregistré une régression dans leur rythme de croissance.

Sur le plan économique, leurs fonctions les plus dynamiques se trouvaient en état de stagnation et la volonté de transformer les villes moyennes en pôles de développement reste jusqu'à présent un vœu pieux.

III- La place des villes moyennes dans le processus d'urbanisation

Le processus d'urbanisation qui a caractérisé le Maroc depuis le début de ce siècle a connu une phase très intense au cours des quatre dernières décennies. La population urbaine a dépassé le seuil de 50% depuis 1994, et la diffusion du fait urbain à travers toutes les régions du pays a été spectaculaire. Mais, l'armature urbaine nationale reste encore caractérisée par « le poids écrasant du niveau supérieur de la hiérarchie urbaine et le laminage du niveau inférieur »⁽⁹⁾. Pourtant, le renforcement du maillage urbain et la densification de la trame des centres urbains ne se sont accompagnés ni par une répartition homogène au niveau du territoire national ni par une augmentation du poids démographique des petites et moyennes villes dans de la population urbaine totale du pays. Cela s'affirme plus avec le glissement de quelques centres urbains vers la strate supérieure et la régression du rythme de croissance démographique que connaissent la plupart des villes moyennes, surtout si on soustrait les villes satellites, qui peuvent être considérées comme une partie de la ville-mère.

III 1- L'inégale Répartition géographique des villes moyennes

La croissance particulièrement importante du fait urbain au Maroc indique le rôle que les petits centres et les centres intermédiaires ont commencé à jouer dans le développement du pays. Ainsi, leur armature s'est renforcée, leur participation à l'encadrement de la population s'est améliorée et leur contribution à la structuration de

⁹ Robert Escalier : Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe. (URBAMA), Fascicule n°16 et 17, 2 tomes, 1985.

l'espace national s'est accrue. Toutefois, leur répartition géographique est caractérisée par de fortes disparités régionales. (Carte n°1).

Tableau n°2 : Répartition des villes moyennes selon les régions

Régions	Nb de villes moyennes	Population	% par rapport Pop. Urbaine	% par rapport au tot. V.M
Taza - Taounate – El Hoceima	5	167.285	45,1	5,5
Marrakch – Tensift - Al Haouz	3	154.558	16,2	5,1
Tanger- Tétouan	7	225.120	19,8	7,4
Fès – Boulmane	1	54.163	5,9	1,8
Doukala – Abda	3	127.415	20,7	4,2
Rabat – Salé – Zemour – Zair	3	168.356	10,8	5,6
Gharb - Chrarda – Bni Hssane	6	280.492	44,9	9,2
Mekhnès – Tafilalet	8	303.381	31,4	10,0
Chaouia – Ourdigha	6	316.010	51,4	10,4
Grand – Csablanca	1	27.741	0,6	0,9
Souss – Massa – Darâa	11	557.034	62,2	18,4
Ouad Edahab – Laguira	1	29.831	95,7	1,0
Guelmime – Essmara	3	147.134	67,5	4,9
Laâyoune – Boujdour - Sakia AlHanra	0	0	0,0	0,0
Oriental	9	322.512	33,0	10,6
Tadla – Azilal	3	51.606	33,8	5,0
Total	68	032.638	22,6	100,0

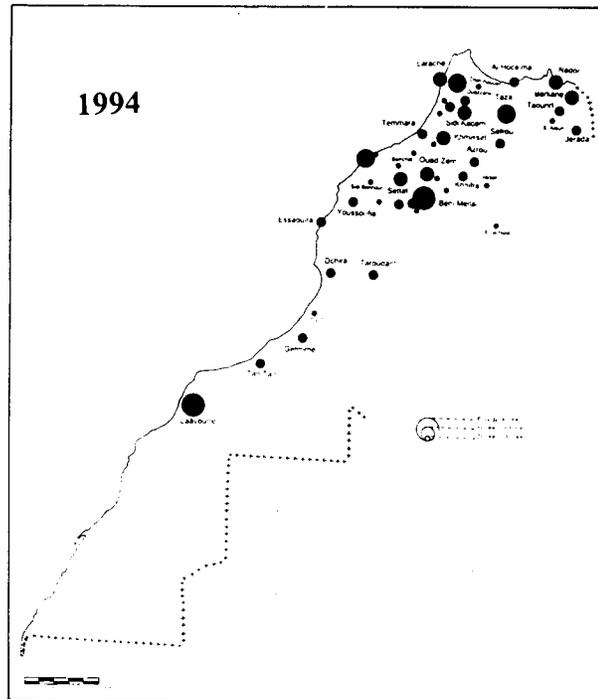
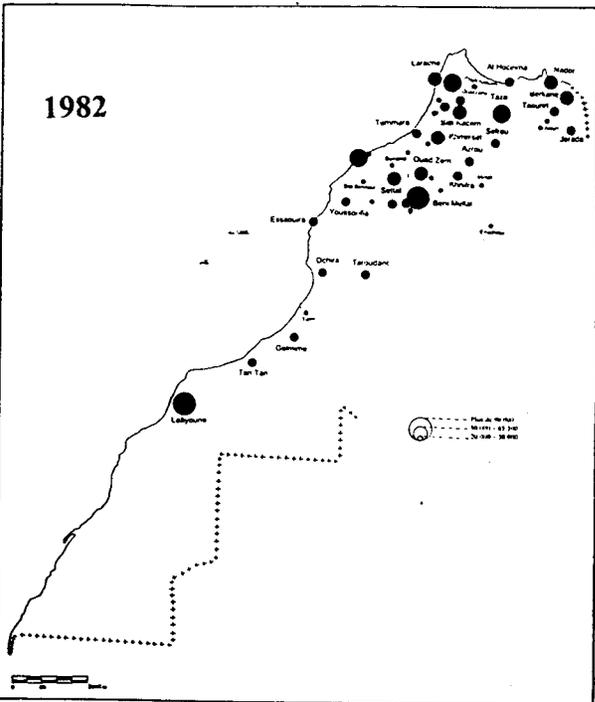
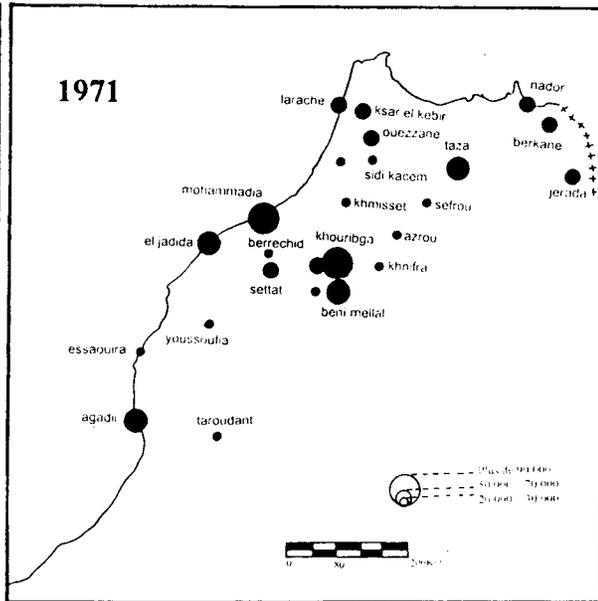
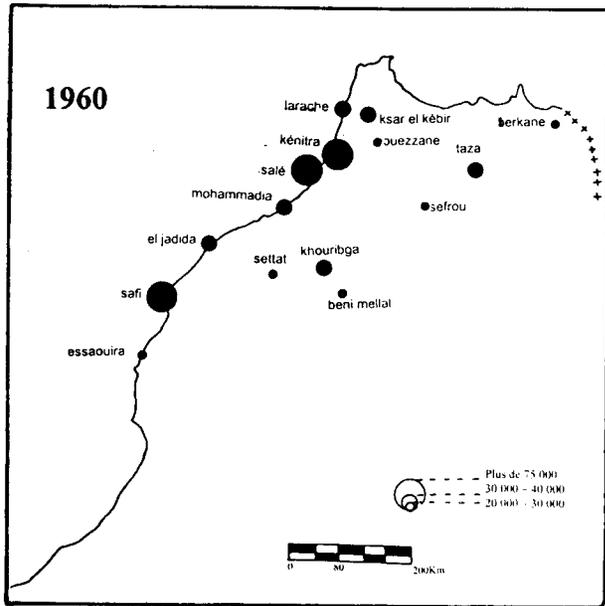
Source : RGPH 1994.

Partout dans les régions du Maroc, on remarque l'apparition de nouveaux centres urbains dans la catégorie dite "villes moyennes". Ce fait est dû essentiellement à « l'intégration croissante de ces régions aux nouveaux systèmes de flux des relations, des capitaux, des produits et d'informations »¹⁰. Cela a permis à ces nouvelles cellules spatiales d'exercer une certaine influence et de subir les effets du remodelage des campagnes grâce aux nouveaux pouvoirs qu'elles ont eu, notamment sur le plan administratif. Pourtant leur rôle dans l'atténuation des disparités régionales de l'urbanisation demeure insuffisant malgré les efforts entrepris par l'Etat pour lutter contre le sous-équipement des espaces périphériques sous-urbanisés.

Si l'intégration accrue des différentes régions du pays au sein de l'économie du marché et l'intervention étatique, notamment la promotion administrative, ont facilité le développement spatial du fait urbain, la répartition des villes moyennes à travers le territoire national est loin d'être généralisée.

¹⁰Robert Escalier : Idem.

Carte N°1: Répartition des villes moyennes en 1960 , 1971 , 1982 et 1994



En effet, comme l'indique le tableau n°2, les villes moyennes se trouvent en grand nombre dans les régions de Souss - Massa - Darâa, l'Oriental, Mekhnès - Tafilalt et Tanger - Tétouan. Ces quatre régions concentrent plus de la moitié des villes moyennes du Maroc. Par contre, les régions sahariennes représentent des cas extrêmes, tels que la région de Laâyoune - Boujdour - Sakia Al Hamra qui ne compte aucune ville moyenne ou la région de Guelmim - Es smara dont la majorité des centres urbains sont des villes moyennes (cf. carte n°1).

Par ailleurs, on constate une diffusion du fait urbain à la périphérie des grandes villes dont l'espace ne cesse de s'étendre, ce qui a favorisé l'apparition de nouvelles agglomérations urbaines.

L'axe atlantique, déjà fortement urbanisé, se renforce davantage avec l'apparition et la participation des villes satellites (Berrechid, Ain Harrouda, Bouznika, etc.). Agadir contient autour d'elle un nombre remarquable de centres urbains (Ait Melloul, Inzegane, Ben Sergao, Dchira Al Jhadia, Tikiouine). Le même phénomène est repérable dans la périphérie de Nador (Al Aroui, Bni Anssar), autour de Tétouan (Martil, M'diq, Fnidq). Grâce à leur situation géographique qui leur permet d'attirer la population qui quitte même l'agglomération-mère, ces villes moyennes atteignent des taux d'accroissement annuel considérés parmi les plus élevés au Maroc. A ces zones viennent s'ajouter les régions qui engrangent les bénéfices de l'émigration internationale et les villes récemment promises au rang de chef-lieu de province (Taourirt, Zagora, etc.).

La densification de l'armature des villes moyennes est le résultat de la combinaison de différents facteurs, exogènes et endogènes. La promotion administrative de nombreux centres ruraux au statut urbain, l'intensification et la diversification des activités agricoles, l'investissement industriel et l'ouverture des espaces ruraux, ont été à l'origine d'un désenclavement, voire d'une mise en valeur des potentialités régionales, et de l'émergence de nouveaux besoins et services, pour la production et la consommation que les centres urbains, et plus précisément les villes moyennes, doivent fournir. Mais ces facteurs, dont la plupart sont exogènes, restent des éléments temporaires

et artificiels puisqu'ils ont réagi sans provoquer de profondes mutations des structures et des circuits économiques à l'échelon local et régional.

D'ailleurs, malgré la diffusion du fait urbain, la spatialisation des données démographiques du dernier recensement montre que plusieurs régions sont restées à l'écart du système actif d'urbanisation récente, « les zones et les régions faiblement urbanisées sont celles-là même qui l'ont toujours été »¹¹. Les régions qui enregistrent un taux d'urbanisation largement inférieur à la moyenne nationale sont : Souss - Massa - Darâa (34%), Doukkala - Abda (34,4%), Tadla - Azilal (33,9%), Taza - Taounate - Al Hoceïma (21,6%).

III 2- Le poids démographique: Forts contrastes régionaux

L'analyse de l'évolution du poids démographique des villes moyennes dans le processus d'urbanisation doit être effectuée avec précaution, car elle ne concerne pas une structure figée. De par sa nature transitoire ou intermédiaire, la classe des villes moyennes connaît un renouvellement permanent. Après chaque recensement, on assiste à un glissement de nombreux centres urbains vers la strate supérieure et en même temps à l'arrivée d'une nouvelle génération de centres urbains à la strate intermédiaire. En effet, de 1960 à 1994, 13 villes ont dépassé le seuil de 100.000 habitants et en parallèle 66 centres urbains celui de 20.000 habitants. A l'exception de quelques villes historiques qui n'ont pas encore trouvé leur rythme pour s'intégrer dans le circuit urbain moderne (Essaouira, Sefrou, Ouezzane...), la classe des villes moyennes s'est totalement renouvelée entre 1960 et 1994.

Le nombre de villes moyennes a été multiplié par 4,5 entre 1960 et 1994, et leur population par 5. Pourtant ces villes n'abritent qu'un peu plus du 1/5 de la population urbaine totale du pays. Si leur poids est passé de 17,4% de la population urbaine en 1971 à 22,1% en 1982, il s'est stabilisé entre 1982 et 1994 (22,6%), reflétant ainsi les difficultés que traversent ces villes.

¹¹ Résultats du projet migration interne et aménagement de l'espace. Enquête sur les équipements publics, Rapport de diagnostic, Ministère de l'intérieur, 1998.

**Tableau n°3: Evolution du poids, du statut et du taux
d'accroissement annuel des villes moyennes entre
1960 et 1994**

Années	Nb. villes	Poids		Taille de ville en milliers						Statut			Taux d'accroiss.
		Pop.	%	20-30	30-40	40-50	50- 60	60-80	80 1000	Prov.	Munici	Aut	
1960	15	609382	17,9	6	4	2	0	1	2	2	12	1	
1971	25	940499	17,4	10	6	3	3	3	0	7	18	0	4,02
1982	45	1930855	22,1	16	8	8	4	6	3	18	8	19	6,75
1994	68	3032638	22,6	23	13	8	9	10	5	25	42	1	3,83

Source: R.G.P.H.1960, 1971, 1982 et 1994

Si le nombre des villes moyennes est relativement important (68 villes en 1994), leur répartition selon la taille montre qu'il y a une concentration au niveau inférieur de la strate. Ainsi, plus du 1/3 de la population des villes moyennes réside dans des villes de 20 000 à 30.000 habitants, et 1/5 dans celles de 30.000 à 40.000. Si on tient à la définition courante (50.000–100.000 habitants), 35,3% des villes sont moyennes.

Cette concentration est due au dynamisme des villes de strate inférieure. Entre 1971 et 1982, les petites villes étaient plus dynamiques que les villes moyennes et ces dernières plus dynamiques que les grandes. De ce fait, une certaine restructuration de l'armature urbaine régionale autour des « pôles d'équilibre » commence à s'opérer : le Nord autour de Tanger - Tétouan, l'axe atlantique autour de Casablanca et Rabat -Salé, le Sais autour de Fès - Mekhnès, l'oriental autour d'Oujda - Nador, le Tensift autour de Marrakech, le Souss autour d'Agadir, le Gharb autour de Kénitra et Abda autour de Safi. A ces systèmes urbains régionaux, il faut ajouter des sous-systèmes articulés autour des villes moyennes. Le sud autour de Laâyoune, le plateau central autour de Khouribga, le Tadla autour de Béni Mellal, Doukkala autour d'El Jadida. Cela a donné l'impression d'une certaine maturité ou d'un certain équilibre dans l'armature urbaine nationale, surtout avec l'émergence d'une nouvelle génération de villes moyennes, plus nombreuses et mieux situées au niveau de l'espace national. Leur statut administratif et leur situation géographique leur permettent de jouer des rôles importants pour la population des espaces limitrophes.

Mais, les données du dernier recensement montrent que les villes moyennes sont désormais entrées dans une phase d'essoufflement démographique dû au désengagement de l'Etat, qui était auparavant le principal acteur du développement, et à l'implication des collectivités locales dont les moyens, comme nous l'avons déjà dit, sont relativement faibles et de l'absence du secteur privé ou orienté vers les grandes villes.

III.3- La Dynamique démographique des villes moyennes

La dynamique démographique peut donner un certain éclairage sur la nouvelle phase que traversent les villes moyennes. Leur taux d'accroissement annuel qui était de 6,8% entre 1971-1982 a chuté à 3,8% entre 1982-1994.

Si la baisse du taux d'accroissement est due essentiellement au glissement d'un nombre important de villes moyennes vers la strate supérieure et à la diminution de l'attraction démographique des villes moyennes, des disparités frappantes méritent d'être signalées (voire carte n°2).

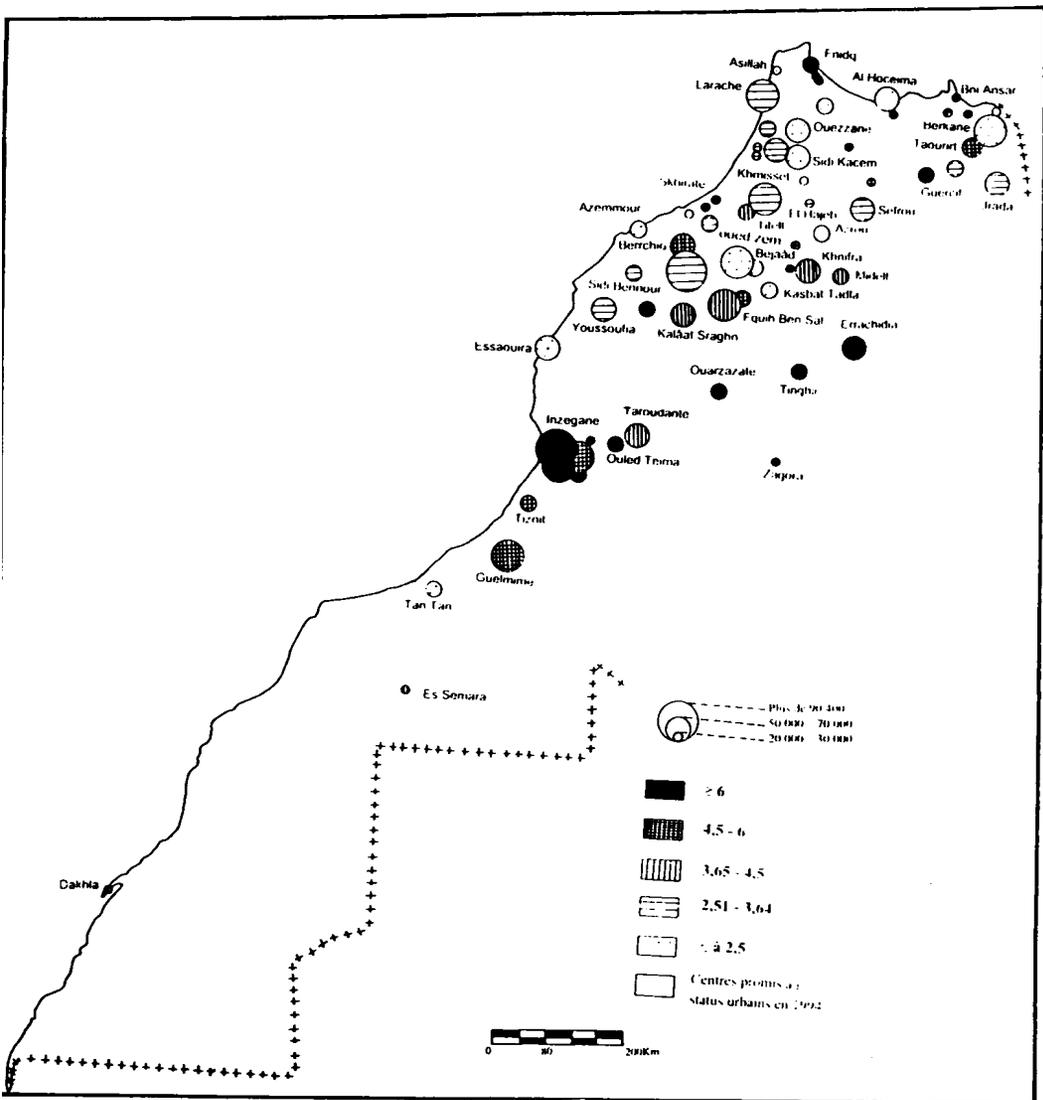
- Ce bloc n'est pas homogène, on peut ainsi distinguer entre les centres caractérisés par des taux d'accroissement forts ou très forts (Tahla 6%, Imzouren 8,5%, M'rirt 5,4%, Ben guerir 6,4%, Dchira Al Jhadia 5,1%, Guelmime 5,5%) et d'autres qui ont connu une chute brutale au cours de la même période (Zaio qui est passé de 13,9% entre 1971 - 1982 à 4,9% entre 1982 - 1994, Sidi yahya EL Gharb de 15,7% à 2,9%, El Aioun Sidi Mellouk de 9,3% à 3,4%, Sidi Bennour de 7% à 3,2%, Kasbat Tadla de 5,5% à 2,4%, Souk Sabt Ouled Nema de 12,7 à 4,9%, Tiflet de 7% à 4,4%, Kalâat Sraghna de 6,2% à 3,7%, Al Hoceima de 7,6% à 2,4%, Taourirt de 7% à 4,9%, Youssoufia de 5,9% à 3%, Sidi Kacem de 6,9% à 1,6%, Sidi Slimane de 8,6% à 2,7%, Oued Zem de 5,3% à 1,9%, Fkih Ben Salah de 5,3% à 3,8%, Berkane de 4,1% à 2% et Khemisset de 9,5% à 3,5%.

- Une part importante des villes qui ont connu une régression de leur taux d'accroissement annuel sont des chefs-lieux de provinces (Kalâat Sraghna, Al Hoceima, Taourirt, Berkane et Khemisset), il s'agit par ailleurs de villes où l'intervention des pouvoirs publics au cours des années 70 était importante, ce qui laisse penser que l'administration était le principal facteur de leur dynamisme.

- La crise des villes anciennes (Essaouira 2,4%, Ouezzane 2,1%, Larache 2,9%, Asillah 2,3%, Chefchaouen 2,4%, Sefrou 2,8%, Taroudant 3,9%...) persiste malgré les efforts étatiques.

- Les villes qui ont enregistré un taux d'accroissement annuel élevé ou très élevé au cours de la dernière période intercensitaire, se situent soit dans des espaces situés à proximité des grandes villes (Berrechid 5,1%, Bni Anssar 10,1%, Ben Sergao 9,3%, Inzegane 14,6%, Tikiouine 10,2% ...) ou dans des zones où l'intervention étatique est récente (Taounate 7%, Errachidia 7,2%, Zagora 8,5%, Taourirt 4,9%...) ou encore des centres touristiques en pleine expansion (Ouarzazate 7,1%, Tinghir 9,3%...) ou enfin dans quelques villes des zones qui profitent des revenus des émigrés comme c'est le cas pour les centres urbains situés à Souss ou dans le Rif.

Carte N°2: Taux d'accroissement des villes moyennes entre 1982 et 1994



Par ailleurs, ce ralentissement caractérise aussi les villes moyennes qui sont situées dans des espaces connus pour leur richesse agricole ou agro-industrielle, et leur forte densité. A Tadla le taux d'accroissement de Kasbat Tadla a chuté de 2,4 points passant de 5,5% à 2,1%, celui de Souk Sebt ouled Nema de 12,7% à 4,9% et celui de Fquih Ben Sallah de 5,3% à 3,8%. A Doukkala, le taux de Sidi Bennour a chuté de 7% à 3,2%. Dans la plaine du Gharb, le taux de Sidi Kacem est passé de 9,9% à 1,6%, celui de Sidi Slimane de 8,6% à 2,7%, Sidi Yahya El Gharb de 15,7% à 2,9% et celui de Souk El Arbâa de 4,5% à 3,4%. Plusieurs études de cas ⁽¹²⁾ ont montré que ces espaces se sont transformés en espaces répulsifs, après une longue période d'attraction démographique. D'une part, les revenus de la rente foncière agricole permettent aux paysans riches de quitter la campagne pour une grande ville, d'autre part, les divisions multiples de la propriété et le manque de travail sont parmi les causes qui poussent les petits paysans et les ouvriers agricoles à l'émigration vers la grande ville, pour y placer leur force de travail.

L'explication de cette situation est très délicate, car les éléments de ce phénomène varient selon les régions, et parfois selon les villes d'une même région. Mais généralement, on peut dire que le seul secteur de l'administration était insuffisant pour déclencher les mécanismes de développement des villes moyennes. Par ailleurs, les équipements de base que ces villes ont reçus n'ont pas généré une attraction réelle des investissements du secteur privé qui continuent à éviter des zones où la rentabilité n'est pas garantie, et le marché de consommation très limité. Ce qui nécessite le développement d'autres activités mieux adaptées à l'économie et à la société locale pour donner un autre souffle aux villes moyennes pour qu'elles puissent attirer la population et jouer le rôle de pôle de développement.

IV- La ville moyenne: Instrument de développement régional?

Généralement, la ville doit jouer certains rôles qui lui assurent son existence, sa personnalité, son expansion, et sa participation dans le développement régional et national. Les villes moyennes, plus

¹² Voir à ce propos : Abdelaziz Morsi : Mécanismes et formes de croissance urbaine à El Jadida, Thèse de 3^{ème} cycle, Université Mohammed V, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, 1996, en arabe, 303 pages.

précisément, peuvent jouer un rôle moins important que celui des grandes villes, mais aussi nécessaire et complémentaire. Grâce à leurs équipements, elles constituent des points d'articulation entre les grands pôles urbains et l'espace rural.

En effet, cette strate de villes a connu de profondes mutations qui ont des influences, d'une façon directe ou indirecte, sur leur aire de rayonnement. Leurs fonctions commencent à se renforcer et à se diversifier. De par leurs structures et leur nature, ces fonctions reflètent la dynamique de l'espace urbain de ces villes et le degré de cohérence ou de vulnérabilité de l'économie urbaine, de son indépendance ou sa dépendance vis à vis des autres pôles urbains et la spécificité de l'espace avec lequel elles rentrent en interaction. Quelles sont les principales fonctions des villes moyennes ? Peut-on les considérer comme de réels foyers d'intégration régionale ?

Notre analyse des fonctions des villes moyennes est fondée sur les données de la (BADOC) de 1997. Cette dernière n'offre que des données générales qui ne permettent pas de faire une analyse détaillée, mais qui donnent une idée suffisante pour répondre à notre problématique.

Même si les fonctions sont à la fois diversifiées et entrecroisées, on peut les classer en trois types : les fonctions qui ont un aspect économique et qu'on peut appeler fonctions de production, celles qui ont un aspect administratif au sens large et qu'on peut nommer fonctions de gestion et celles qui ont un aspect de liaison ou d'information et qu'on peut appeler fonctions de communication ou de désenclavement.¹³

IV.1- La création des structures d'accueil pour les unités productives: décollage économique ou renforcement de la dépendance

Malgré leur taille modeste et la réduction de leur marché de consommation, certaines villes moyennes ont pu accueillir des activités qui leur ont permis de devenir de petits pôles de convergence des flux monétaires. Ces flux contribuent à l'enrichissement de la collectivité urbaine et génèrent des effets périphériques participant de la sorte à

¹³Voir dans ce sens : Jacqueline Beaujeu Garnier : Géographie urbaine. Paris, Armand Colin, 1980, 360p.

l'ensemble de la richesse et du développement national. Ces flux monétaires s'accompagnent de flux de marchandises et de personnes.

IV.1.1- L'industrie: Parent pauvre de l'économie des villes moyennes

La relation entre urbanisation et industrialisation a été mise en évidence comme processus caractérisant les pays en développement. Malgré la longue histoire de l'activité artisanale dans les villes marocaines, celle-ci n'a pas pu avoir la même influence que l'industrie moderne. Depuis l'installation des premières unités industrielles françaises au Maroc au début de ce siècle, plusieurs produits locaux peuvent être exploités, transformés et redistribués. Ceci s'était accompagné aussi par un recrutement de la main-d'œuvre et par conséquent d'une distribution de salaires, ainsi que par un recul des activités artisanales. La fonction industrielle est la seule activité qui a le pouvoir de transformer les villes en un creuset où les produits bruts peuvent se transformer en objets de consommation et le travail humain en valeur monétaire.

Mais le processus d'industrialisation qui s'est déclenché au Maroc n'a pas affecté d'une façon homogène les diverses composantes du territoire national. La quasi-totalité des investissements industriels s'était installée sur la bande littorale, notamment l'axe Casablanca-Kénitra qui concentre la plupart des équipements d'infrastructure de base disponibles pour l'accueil des activités industrielles.

Si l'activité industrielle est un facteur de modernisation de l'économie marocaine, elle constitue aussi un indicateur des disparités territoriales.

Pour réduire ces inégalités, le Maroc a lancé dans les années soixante dix un programme d'aménagement des zones industrielles dans des villes moyennes. Le but de ce programme est d'intégrer ces cellules spatiales dans le développement économique et social du pays.

L'activité industrielle a joué le rôle d'une locomotive pour le développement de quelques villes moyennes et était parmi les facteurs qui ont facilité leur glissement vers la strate supérieure. Mais, à défaut des moyens nécessaires, l'aménagement des zones industrielles ne s'était pas poursuivi. Parmi les 68 villes que nous étudions, 26 seulement disposent d'une zone industrielle, soit 38,2%.

Tableau n°4 : Répartition des villes moyennes selon l'existence d'une zone industrielle

Villes sans zone industrielle	Villes avec zone industrielle
Tahla, Ahfir, M'diq, Bouznika, Amalou Ighriben, Martil, El Hajeb, Mechra Bel Laksiri, Bni Ansar, Taounate, Asillah, M'rirt, Zagora, Al Aaroui, Ouislane, Imzouren, El Aioun Sidi Mellouk, Chefchaouen, Bejâad, Sidi Bennour, Ben Slimane, Midelt, Bensergao, Guércif, Ben-Guerir, Oulad Teima, Tiflet, Ouezzane, Al Hoceima, Taroudannt, Youssoufia, Inezgane, Zaio, Skhirate, Kasbat Tadla, Souk Sebt Oulad, Nemma, Azrou, Tiznit, Tan Tan, Essaouira, Sidi Slimane, Guelmim.	Tikiouine, Essemara, Dakhla, Sidi Yahya ElGharb, Tinghir, Azemmour, Fnidq, Souk El Arbâa, Ouarzazate, Kelâat Sraghna, Fquih Ben Salah, Ait Melloul, Khemisset, Larache, Settât, Ain Harrouda, Sefrou, Berrechid, Taourirt, Jerada, Khénifra, Errachidia, Sidi Kacem, Dcheira El jhadia, Oued Zem.

Source : BADOc 1997.

Pour d'autres villes, et malgré l'existence d'une zone industrielle, elles n'ont pu attirer des unités industrielles. C'est le cas de Tikiouine, Souk El Arbâa, Essemara, Tinghir, ce qui signifie que le secteur privé n'investit pas dans ce type de villes, entraînant une stagnation du capital qui a été inutilement mobilisé pour l'aménagement de zones industrielles. C'est pour cela que 29,4% des villes moyennes ne comptent aucune unité industrielle, soit l'équivalent de 20 villes, dont 6 sont des chefs-lieux de provinces. (Tableau n°5).

Tableau n°5 : Répartition des villes moyennes selon le nombre d'unités industrielles en 1997

Nombre d'établissements industriels	Villes	Total	%
0	Tahla, Ahfir, Amalou Ighriben, El Hajeb, Taounate, Imzouren, M'rirt, Zagora, Tikiouine, Essemara, Sidi Yahya El Gharb, Tinghir, Bejâad, Souk El Arbâa, Bensergao, Azrou, Tan Tan, Ben Guerir, Taroudannt, Inezgane.	20	29,4
1-5	Ouislane, El Aioun Sidi Mellouk, Fnidq, Kasba Tadla, Midelt, Oulad Teima, Khénifra, Errachidia, Guelmime, Ain Harrouda, Chefchaouen, Azemmour, Sidi Bennour, Souk Sebt Oulad Nemma, Tiflet, Ouezzane, Al Hoceima, Jerada, Youssoufia, Fquih Ben Salah, Berkane, Machraâ Bel Lakssiri, Ben Slimane, Taourirt, Oued Zem, Bouznika, Asillah, Tiznit.	31	45,6
6-10	Guércif, Sidi Slimane, Skhirate, M'diq, Sefrou, Bni Ansar, Sidi Kacem, Larache.	08	11,8
11-20	Dakhla, Khemisset, Kelâat Sraghna.	03	4,4
21-40	Ouarzazate, Essaouira.	02	2,9
+40	Ait Melloul, Berrechid, Settât, Dcheira El Jhadia.	04	5,9
Total		68	100

Source : BADOc 1997.

Il est important de noter que la fonction industrielle n'a pas joué le même rôle qu'a joué la fonction administrative. En plus du nombre important des villes moyennes où il n'y a pas d'activité industrielle, 31 autres, soit 45,6% des villes moyennes comptent entre 1 et 5 unités industrielles, et 57,4% d'entre elles contiennent entre 1 et 10 unités. Cela explique non seulement la marginalisation de ces localités, mais aussi l'état vulnérable de leur économie, leur faible degré de participation dans le développement local et régional et leur difficulté d'intégration dans l'économie nationale. Dans certains cas, et grâce à la masse salariale qu'ils distribuent, les produits qu'ils transforment et les activités qui les accompagnent, les projets industriels ont créé une certaine vitalité et une dynamique démographique et économique comme c'est le cas de Ouarzazate avec 21 unités industrielles, Ait Melloul 57, Berrechid 84, Settat 50, et Dcheira El Jihadia 76. Il s'agit principalement de villes situées dans l'arrière pays de grandes villes. Mais d'une manière générale, on peut dire que la décentralisation administrative n'était pas accompagnée d'une vraie déconcentration des investissements économiques surtout du secteur industriel, qui est le principal générateur des emplois et le moteur du développement économique.

Par ailleurs, malgré les nombreux avantages que les villes moyennes fournissent aux investisseurs, celles-ci n'ont pas attiré d'importantes unités manufacturières. La plupart de ces unités, restent tout simplement des dépôts ou de simples ateliers gérés directement ou indirectement par les grandes villes, notamment Casablanca qui reste présente dans toutes les activités de production ou de distribution. En plus, leur capacité de recrutement est très modeste ou parfois insignifiante.

IV-1.2- Le commerce: Secteur refuge

La fonction commerciale est une fonction urbaine fondamentale et très ancienne. Les villes sont les points préférés d'échange et participent à la circulation et à l'accumulation monétaire qui est l'élément essentiel dans le circuit de collecte, de consommation et de distribution des produits agricoles, artisanaux ou manufacturés provenant de la même région, d'autres régions ou villes.

Ce mouvement de marchandises s'accompagne toujours d'un double mouvement de clients. D'une part, les ruraux viennent

commercialiser leurs produits en ville et en même temps y faire leurs achats, et d'autre part, les représentants des grossistes urbains parcourent les campagnes pour ramasser les excédents à vendre, d'où « une double circulation des marchandises et des personnes qui accompagne et détermine l'activité des échanges »⁽¹⁴⁾.

Concernant les villes moyennes, celles-ci jouent un rôle intermédiaire entre les grandes villes et le milieu rural. Elles sont des centres d'échange des produits locaux, régionaux ou d'ailleurs. Ces derniers attirent la clientèle des zones périphériques qui vient pour s'approvisionner sur place. Cette action d'échange est assurée par des grossistes qui profitent des quotas surtout des produits à circuit commercial régulier comme le thé, le sucre, la farine etc.

Tableau n°6 : Répartition des villes moyennes selon le nombre de grossistes en 1997

NB de grossistes	Villes	NB de villes	%
0	Tahla, Amalou Ighriben, El Hajeb, Bni Ansar, Taounate, Asillah, Imzouren, Zagora, Chefchaouen, Azemmour, Fnidq, Midelt, Bensergao, Tiflet, Errachidia, Berkane, Khemisset.	17	25
1-9	Skhirate, Ouezzane, Sidi Kacem, Bouznika, Zaio, Ain Harrouda, Guércif, Al Hoceima, Essemara, Taourirt, Dcheira El Jhadia, Larache, Sidi Bennour, Ben Slimane, Youssoufia, Ahfir, M'irt, Al Aaroui, Khénifra, Sidi Slimane, Tikiouine, Sidi Yahya El Gharb, Ouarzazate, Azrou.	24	35,3
10-19	Jerada, Tinghir, Bejaâd, Oued Zem, Sefrou, Ouislane, Souk Sebt Oulad Nemma, Fquih Ben Salah, Tan Tan, Dakhla, Kelâat Sraghna.	11	16,2
20-40	Souk El Arbâa, Martil, Berrechid, Ait Melloul, Mechra Bel Lakssiri, Kasba Tadla, Inezgane, Ben Guerir, Tiznit, M'diq, Taroudannt, Settat.	12	17,6
+40	Guelmime, El Aioun Sidi Mellouk, Essaouira, Oulad Teima.	04	5,9
Total		68	100

Source : BADOc 1997.

En plus du nombre relativement faible de grossistes dans la plupart des villes moyennes, ceux-ci s'approvisionnent directement dans les grandes villes surtout à Casablanca. Cette strate de villes est une plaque tournante qui facilite la diffusion des produits urbains dans les campagnes, ainsi que l'exportation des produits locaux, souvent à l'état

¹⁴ J.F.Troin : Les Souks Marocains. Marchés ruraux et organisation de l'espace dans la moitié nord du Maroc. EDISUD, Aix en province, 1975.

brut, vers les métropoles ou à l'étranger. D'où la concentration des flux d'échanges et des masses monétaires dans les métropoles.

En plus de ce circuit commercial régulier, un autre circuit dit de détail, structuré ou non structuré, prolifère. L'exercice de l'activité commerciale, contrairement aux autres secteurs, ne demande ni formation spécifique ni compétence particulière ni grands capitaux, mais elle a « une importance économique, sociale et psychologique »¹⁵. Avec un taux de chômage urbain élevé, la rareté des opportunités de travail et surtout l'absence d'un secteur productif structuré capable de générer des emplois pour la masse des jeunes en âge d'activité, le commerce reste un secteur refuge. Hommes, femmes et enfants pratiquent actuellement cette activité dans les villes d'une façon fixe ou ambulante, car elle leur garantit un revenu journalier qui leur permet de survivre en ville(16).

L'urbanisation au Maroc est une urbanisation tertiaire(17). L'étoffement numérique du commerce de détail et sa vulnérabilité structurelle en témoignent. En effet, à l'exception des grossistes et de quelques activités commerciales dites « rares », le commerce est un secteur largement dominé par des activités banales. Le faible revenu qui le caractérise ne permet pas de s'enrichir, et de développer les capitaux.

IV.1.3- Les villes moyennes: Pôles touristiques ou centres d'excursion?

La promotion touristique a attiré l'attention des décideurs marocains depuis les années soixante. Le Maroc offre un produit touristique diversifié. Mais ce produit qui est l'élément de base et d'attraction n'a aucun sens sans une réelle exploitation par la commercialisation des produits induits de l'activité touristique. Cette exploitation est génératrice d'emplois, attractive de clientèle, productive d'argent et donc source d'enrichissement, non seulement pour les localités d'accueil, mais également pour l'ensemble du pays en tant que source de rentrées de devises.

¹⁵J.F.Troin : Option citée.

¹⁶ Voir à ce propos Milton Santos : L'espace partagé, les deux circuits de l'économie urbaine en pays sous développés, Edit. M.T. Genin, 1975.

¹⁷ Pour plus de détails, voir Robert Escalier : Citadins et espace urbain au Maroc, C.N.R.S, Tours – Poitiers, Fascicule n°9, 2 tomes, 1981.

Mais si le tourisme international a totalement transformé les structures économiques, sociales et spatiales de quelques grands pôles touristiques marocains (Marrakech, Agadir, etc.), il n'a pas eu les mêmes répercussions sur les villes moyennes. Malgré la diversification de leur produit touristique, la plupart des villes moyennes ne sont que des centres d'excursion pour enrichir le programme des touristes installés dans les grandes villes, qui polarisent tous les circuits. Ainsi, l'activité touristique dans les villes moyennes reste saisonnière et occasionnelle, donc limitée dans le temps et dans l'espace. De ce fait, la présence des touristes dans plusieurs villes moyennes ne dépasse pas le temps nécessaire pour visiter un paysage ou un monument historique ou pour assister à un Moussem ou un festival.

D'une manière générale, les villes moyennes peuvent être classées en deux catégories selon le type d'activité touristique.

A) Les villes qui sont liées au tourisme international :

Il s'agit des anciennes cités qui jouissent d'un patrimoine historique (Chefchaouen, Taroudant, Essaouira, Asillah, Larache, ...) ou de quelques villes situées aux confins du désert (Ouarzazate, Errachidia, Tinghir...) ou de quelques villes de montagne (Azrou, Midelt...). Parmi les répercussions directes du tourisme international sur ces villes, figure la création d'une infrastructure hôtelière importante et diversifiée.

Tableau n°7 : Structure hôtelière des principales villes moyennes prévues devenir des pôles touristiques en 1997

Catégorie d'hôtels	5*	4*	3*	2*	1*	Non classés	Total
Type de villes							
Villes historiques	01	03	05	06	10	109	134
Villes sahariennes	01	13	05	03	06	43	71
Villes montagneuses	00	0	02	00	02	14	18
Total	02	16	12	09	18	166	223

Source : BADOCC 1997.

* Nb. d'étoiles.

Mais la remarque essentielle est que la fonction touristique des pôles intermédiaires n'a pas conduit à une dynamisation des structures économiques et sociales et ne leur a pas permis de s'intégrer dans l'espace régional. Elle reste extérieure à l'économie et à la société locale. D'ailleurs, les investissements dans ce secteur ne créent que peu d'emplois et sont orientés vers un tourisme de prestige qui intéresse une

minorité de nationaux et des visiteurs étrangers. Le seul cas où l'activité touristique a beaucoup d'influence sur l'espace, l'économie et la société locale, est Ouarzazate.

B) Les villes qui sont liées au tourisme national

Après avoir été une pratique des classes relativement aisées, le tourisme a connu une extension aux autres classes sociales. Parmi les pratiques touristiques les plus répandues, figurent celles qui consistent à passer les vacances au bord de la mer. De ce fait, plusieurs villes côtières qui sont situées près d'une plage aménagée profitent d'un tourisme balnéaire, provenant surtout des villes et des centres urbains intérieurs.

Dans la strate des villes moyennes, il y a des villes où coexiste un tourisme national et international telles que Essaouira, Asillah et Larache, et d'autres qui sont connues plus par leur activité touristique nationale, comme Al Hoceima, Martil, Bouznika, Azemmour...

Mais cette activité reste occasionnelle et très réduite dans le temps et dans l'espace. Vu son caractère saisonnier, cette activité augmente le volume de consommation de produits alimentaires dans un laps de temps très réduit, et crée une activité inattendue pendant quelques jours ou quelques semaines.

IV-1-4- La fonction financière: instrument d'indépendance ou canal de drainage des richesses

La banque est un carrefour des circuits monétaires et un baromètre de la richesse régionale. Elle participe directement ou par des prêts aux investissements qui permettent d'améliorer les équipements de toute nature. Le système bancaire a une présence de plus en plus importante couvrant tout le territoire national. Les villes moyennes regroupent un total de 242 agences bancaires.

Cependant, les banques sont responsables aussi de la fuite des capitaux locaux et régionaux. Elles participent d'une façon directe au transfert de la plus value vers les grands centres urbains. Cela reflète les faiblesses de l'élite locale qui ne contribue que faiblement aux investissements locaux.

Il apparaît à partir de l'analyse des fonctions considérées productives, que la structure économique des villes moyennes est très

fragile. A l'exception de quelques villes qui profitent de leur situation géographique, la plupart des villes moyennes trouvent beaucoup de problèmes pour s'intégrer dans l'espace régional et jouer leur rôle en tant que pôles intermédiaires entre l'espace rural et les grandes villes. Par ailleurs, ni l'industrie ni le tourisme n'ont pu donner un nouveau souffle aux villes moyennes pour qu'elles puissent jouer leurs fonctions complètes, elles n'ont pas participé d'une façon efficace au décongestionnement des grandes métropoles régionales.

IV.2- La diversification des services de première nécessité ou la raison d'être des villes moyennes

Toute ville doit obligatoirement avoir sa propre administration, un enseignement adapté et un équipement sanitaire de base. L'administration, au sens large, donne à la ville une certaine personnalité, un pouvoir de gestion et détermine son rayonnement. Mais les unités administratives ne génèrent pas toujours une richesse considérable et des activités plus développées. La présence de ces unités entraîne certains services, certains emplois, et une certaine capacité d'organisation. Les gains financiers de l'administration sont secondaires et ne constituent nullement l'aspect primordial des fonctions en question. Décidées, assistées et financées par les autorités centrales, les fonctions administratives ne dépendent que partiellement de la décision locale, car elles relèvent de la souveraineté du pays. Celles ci peuvent être également accomplies par des organismes privés, comme c'est le cas pour le domaine de l'enseignement et de la santé.

IV.2.1- Les services administratifs: décentralisation ou déconcentration

Les premières assises de l'actuelle organisation administrative ont été élaborées au cours de la période coloniale. Les réformes futures se sont essentiellement inspirées de l'organisation administrative française. La croissance démographique, la nécessité de maintenir la stabilité sociale, l'urbanisation progressive, en plus de la volonté de rapprocher l'administration des administrés, sont autant de facteurs qui ont obligé le Maroc à introduire des réformes dans son appareil administratif. Ces réformes deviennent, surtout après la charte communale de 1976, de plus

en plus nombreuses, dans le but d'atteindre un système administratif dense, décentralisé et équilibré.

C'est dans ce contexte que les villes moyennes ont connu leur promotion administrative. Sur les 70 chefs-lieux des provinces et préfectures au Maroc, 25 sont des villes moyennes. Le reste, soit 43 villes, comportent 42 municipalités et un centre. (Tableau n°8).

Tableau n 8 : Répartition des villes moyennes selon le statut et la taille en 1994

Taille/Statut	20000-30000	30000-40000	40000-50000	50000-60000	60000-80000	80000-100000	Total
Provinces *	05	03	02	07	05	03	25
Municipalités	17	09	06	03	05	02	42
C. urbains	01	00	00	00	00	00	01
Total	23	12	08	10	10	05	68

Source : RGPH 1994.

* province = Chef-lieu de province

La décentralisation administrative peut être considérée comme une première chance donnée aux villes moyennes et un instrument qui facilite la densification de leurs relations avec leur hinterland et avec d'autres villes.

Mais si le système décentralisé offre la décision à plusieurs niveaux à un conseil communal doté d'une autonomie et exerçant tous ses droits sous le contrôle de l'Etat, au Maroc on remarque que l'autorité centrale élargit les tâches de ses représentants provinciaux en leur transmettant de nouvelles tâches. Cette manière de gestion n'est pas une décentralisation, mais plutôt une déconcentration administrative qui renforce le pouvoir de l'autorité centrale à partir de ses représentants. De ce fait, et à cause de la coexistence de deux types d'administration, à savoir celle qui représente l'autorité centrale et celle qui représente l'autorité élue, l'exercice administratif est gêné, puisque ces deux systèmes politico-administratifs ne fonctionnent pas en pleine harmonie. Malgré les réformes qu'a connues l'administration, la tutelle du pouvoir central se fait toujours sentir.

Mais, il faut relever que la dynamique que connaissent les villes moyennes relativement éloignées des métropoles, est essentiellement liée à la fonction administrative. Grâce à cette fonction, plusieurs villes ont

connu un renforcement de leurs infrastructures de base. Une partie importante de ces villes accueillent actuellement les services extérieurs de presque tous les ministères. Cela est évidemment accompagné par l'arrivée de fonctionnaires, et donc par l'apport d'une masse monétaire. Ce qui ne va pas sans provoquer des mutations dans les structures démographiques.

L'aspect de services qui caractérise la fonction administrative et sa saturation précoce en matière de recrutement ne lui ont pas permis d'être une vraie locomotive pour le développement local. Ainsi, la fonction administrative a transformé les villes moyennes en pôles de contrôle et de commandement, plus qu'en pôles de développement économique et social.

IV.2.2- Les services éducatifs et socio-culturels

Jusqu'à une date récente, les équipements éducatifs, surtout du niveau supérieur, étaient concentrés dans les principaux centres urbains. Mais depuis la fin des années soixante dix, les villes moyennes, de par leur situation géographique, leur poids démographique et l'action des pouvoirs publics qui cherchent à mieux répartir les équipements publics, ont pu attirer plusieurs unités éducatives et socio-culturelles. Certaines d'entre elles jouent un rôle provincial ou même régional. Cela est-il le signe d'une division hiérarchisée des pouvoirs, et un renforcement du rôle de ces villes dans leur périmètre régional ou d'une simple exportation de la part des grands centres urbains de certains équipements et services?. Il y a là un moyen de renforcer la rétention des villes moyennes et de limiter l'émigration vers les grandes villes.

VI.2.2.1- Les pôles universitaires et de formation professionnelle

La spatialisation des unités d'enseignement supérieur et de formation professionnelle montre l'émergence de nouveaux noyaux universitaires qui ont été implantés dans les villes moyennes, afin de décongestionner les anciens pôles d'encadrement scientifique et de formation technologique et professionnelle. Cette dotation a été le facteur d'un certain dynamisme dans les villes moyennes (Settat, Ait Melloul, Martil, Errachidia) et a permis aussi à d'autres de glisser vers la strate des grandes villes.

En plus, les villes moyennes ont connu une amélioration de leur rôle dans le domaine de la formation professionnelle.

Tableau n°9 : Répartition des villes moyennes selon le nombre d'établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle 1997

Type d'établissements	Nb.de villes	Nb. d'établissements
Etablissements d'enseignement supérieur public	04	07
Instituts de technologie appliquée	17	19
Etablissements de formation professionnelle privés	30	116
Centres de formation professionnelle publics	43	58
Ecoles des adjoints techniques	01	01
Centres de formation des instituteurs	14	14
Centres pédagogiques régionaux	02	02
Total	-	217

Source : BADOc 1997.

En plus de leur rôle d'encadrement et de formation de quelques milliers de candidats chaque année, ces équipements ont engendré d'autres activités, telles que les bibliothèques, les imprimeries, les photocopieurs etc., ce qui a conduit à la diversification de la structure des services et l'apparition de quartiers universitaires comme espace spécialisé dans les villes moyennes. Par ailleurs, ils ont participé à la qualification de la main-d'œuvre qui se trouve dès lors obligée de partir vers les grandes villes pour chercher du travail. Il y a donc une contradiction entre la volonté étatique de décentraliser les établissements de formation et d'encadrement afin de répondre au besoin du marché du travail, et la volonté d'un secteur privé plus intéressé par les grandes villes.

VI.2.2.2- L'enseignement fondamental et secondaire

L'école, le collège et même le lycée connaissent une diffusion très large sur le territoire national. Si cela coïncide avec la stratégie nationale qui vise à lutter contre l'analphabétisme, les villes moyennes reflètent une inégalité dans leur répartition et dans leur degré de satisfaction des besoins de la population en matière d'équipement socio-éducatif.

**Tableau n°10 : Répartition des villes moyennes selon
le nombre d'établissements d'enseignement
fondamental et secondaire 1997**

Niveaux Types	Préscolaire				Fondamental				Secondaire	
	Traditionnel		Moderne		Primaire		Collège		NB	%
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%		
Privé	1381	96	316	61,5	26	4,1	11	6,6	24	17,3
Public	57	4	298	38,5	605	95,9	155	93,4	115	82,7
Total	1438	100	614	100	631	100	166	100,0	139	100,0

Source :BADOC1997.

Ces équipements ont permis aux villes moyennes de jouer un rôle de premier ordre pour leur population, notamment pour celle du milieu rural avoisinant. Ils ont participé d'une façon importante à la réduction de l'analphabétisme dans le pays, surtout dans les régions les plus éloignées. C'est pour cela que le taux brut de scolarisation de la population âgée de 6 à 23 ans connaît une amélioration continue puisqu'il est passé de 40,5% à 47,4% entre 1990 et 1997, mais cette amélioration varie selon le niveau d'instruction de la population, qui est passé de 64,3% à 81,4% pour la population ayant le niveau du premier cycle, de 43,9% à 49,9% pour le deuxième cycle de l'enseignement fondamental, et de 21,1% à 22,4% pour l'enseignement secondaire au cours de la même période.⁽¹⁸⁾

Malgré ces avancées, les efforts fournis pour la généralisation de l'enseignement surtout fondamental, restent insuffisants. Les villes moyennes qui abritent environ 3 032 638 personnes, avec une moyenne de 44 600 habitants par ville, ne comptent que 139 lycées, soit une moyenne de 2 lycées par ville, 155 collèges, soit une moyenne de 2,3 collèges par ville et 631 écoles primaires, soit 9,3 écoles par ville.

VI.2.2.3- Les équipements socio-culturels.

Les services que génèrent la plupart de ces équipements n'ont pas une rentabilité matérielle, mais ils jouent un rôle important dans la vie sociale et la stabilité psychologique et culturelle de la population. Certains services ont un rayonnement local, qui ne dépasse pas le périmètre urbain, tels que les mosquées, les foyers féminins, les foyers pour les

¹⁸Direction de la statistique : Les indicateurs sociaux 1997, P 12-13.

personnes âgées..., et d'autres qui ont un rayonnement national tels que les monuments historiques, les musées, et les associations culturelles...

Tableau n°11: Nombre d'équipements socio-culturels dans les villes moyennes

Mosquées	843	Bibliothèques	67	Associations Culturelles	562	Asile de Vieillards	10
Darih	187	Librairies	281	Maisons de jeune	59	Foyer féminin	229
Zaouïa	134	Centres culturels	19	Centres pour handicapés	16		
Monuments Historiques	53	Salles de cinéma	57	Centres d'Accueil	20		
Musées	3	Théâtres	4	Maisons de bienfaisance	51		

Source : BADOc 1997

Malgré leur rôle éducatif et leur valeur symbolique, les services socio-culturels n'ont pas eu l'importance qu'ils méritent, non seulement dans les villes moyennes, mais aussi dans tous les centres urbains.

VI.2.2.4- Les équipements et les services sanitaires

Si la plupart des villes moyennes ont connu une poussée démographique et s'ouvrent sur un arrière-pays souvent peuplé et sous équipé, leurs services de soins sanitaires de base n'ont pas connu la même dynamique. En effet, parmi les 68 villes que nous étudions dans ce chapitre, une part importante souffre d'une insuffisance d'équipements sanitaires et n'exerce qu'une faible attraction sur le secteur sanitaire privé.

A-Les services sanitaires publics

Grâce à la stratégie sanitaire nationale, les services et les établissements de soins de santé de base ont connu une large diffusion. Malgré ces progrès, la répartition des équipements sanitaires reste caractérisée par des disparités remarquables entre régions, provinces et entre localités de la même province. Si ces établissements suivent généralement les grands traits de la carte de la densité de la population, leur concentration dans les grandes villes, surtout à Rabat et à Casablanca, est incontestable. De ce fait, les services sanitaires de la strate intermédiaire restent en retard

Tableau n°12 : Répartition des villes moyennes selon l'existence des établissements de soins de santé en 1997

Types Nombre	Dispensaire	Centre de santé	Maternité	Hôpital	Clinique	Service D'hygiène	Morgue	Croissant rouge
0	38	2	28	32	49	2	39	13
1	10	47	38	33	13	66	29	38
2 et +	20	19	2	3	6	0	0	17

Source : BADO.1997.

Les équipements sanitaires publics dans les villes moyennes n'ont suivi ni l'évolution démographique ni les mutations socio-économiques et socio-spatiales qui ont caractérisé cette strate de villes. L'hôpital, qui est l'unité fondamentale de la structure sanitaire, est absent dans 32 villes moyennes. Si ce manque dans les villes satellites (M'diq, Bouznika, Amalou Ighriben, Martil, Bni Anssar, Imzouren, Ouïslane, ...) peut être compensé par leur proximité des agglomérations urbaines relativement équipées, l'hôpital fait défaut dans des villes relativement éloignées (Jerada, El Hajeb, Ben Guerir, Asillah, Youssoufia ...).

Par ailleurs, on remarque que le taux de couverture sanitaire dans les villes moyennes est encore très faible. Si on ne tient compte que des villes où existe déjà un hôpital, sans prendre en considération son niveau et la nature des services qu'il offre, on constate que 9% de ces villes ont un taux de couverture de plus de 10000 habitants pour un médecin, et 48,5% un taux de couverture qui varie entre 5000 et 10000 habitants pour un médecin. Cela paraît largement insuffisant surtout lorsqu'on sait que la norme est de 1500 à 2000 personnes par médecin.

Tableau n° 13 : Taux de couverture sanitaire dans les villes moyennes disposant d'un hôpital. (Médecin public pour 1000 Habitants)

Taux	Villes	Total	
<10000	Tiflet, Inezgane, Fquih Ben Salah.	3	8,6
5000-10000	Kasba Tadla, Berkane, Sefrou, Guelmim, Taounate, Ouezzane, Zagora, Oued Zem, Tan Tan, Asillah, Guércif, Azemmour, Bejaâd, Khemisset, Dakhla, Souk El Arbâa, Midelt.	17	48,5
2500-5000	Taroudannt, Ouarzazat, Kelâat Sraghna, Errachidia, Azrou, Tiznit, Khénifra, Larache, Sidi Kacem, Essaouira, Settât, Berrechid	12	34,3
>25000	Essemara, Al Hoceïma, Chefchaouen.	3	8,6

Source : Santé en chiffres. Ministère de la santé. 1996.

Il ressort de ce tableau qu'à l'exception de trois villes, les autres ne sont pas suffisamment équipées. Cela qu'on est encore loin de

ratrapper le retard accumulé et de faire face aux nouveaux besoins dans le domaine sanitaire. Les villes moyennes ne remplissent pas leur rôle de pôle sanitaire, surtout pour les soins de première nécessité, et restent par conséquent dépendantes des principaux pôles sanitaires régionaux.

B- Les services sanitaires privés:

Parallèlement à cette insuffisance quantitative et qualitative des services de soins publics, on remarque une croissance continue des services de soins privés dans tous les centres urbains. Cette croissance est en relation étroite avec le désengagement croissant de l'Etat du financement des équipements et des soins sanitaires, et l'implication du secteur privé et des collectivités locales.

Tableau n°14 : Répartition des villes moyennes selon le nombre de services sanitaires privé

Types de services	Médecins				Chirurgiens dentistes		Mécaniciens dentistes		Infirmiers privés		Sages-Femmes diplômées		Laboratoires d'analyses médicales		Pharmacies ou dépôts		Ambulances	
	Spécialistes		Généralistes															
Nb	Villes	Médecins	Villes	Médecins	Villes	Chirurgiens	Villes	Mécaniciens	Villes	Infirmiers	Villes	Sages-Femmes	Villes	Labo	Villes	Pharm dépôt	Villes	Ambulances
0	42	0	0	0	13	0	2	0	42	0	65	0	41	0	0	0	38	0
1-5	22	41	35	114	50	106	39	123	25	43	3	3	27	35	30	129	30	30
6-10	1	7	21	162	5	40	23	159	1	6	0	0	0	0	22	174	0	0
+10	3	42	12	207		0	4	53	0	0	0	0	0	0	16	254	0	0
Total	68	90	68	483	68	146	68	345	68	49	68	3	68	35	68	557	68	30

Source : BADOc 1997.

Les services de soins privés contribuent d'une façon significative à l'amélioration du taux de couverture sanitaire. Ces services, qui cherchent toujours à s'implanter auprès des consommateurs, sont de plus en plus nombreux et diversifiés non seulement dans les villes moyennes, mais aussi dans les petites et même dans quelques centres ruraux.

Mais il importe de relever que ces services ne sont pas à la portée de tout le monde à cause des prix élevés des soins proportionnellement aux revenus de la population. Pourtant quelques services sanitaires plus spécialisés restent concentrés dans les grandes villes. Ainsi, 42 villes moyennes ne comptent aucun médecin spécialiste privé, 41 d'entre-elles sont dépourvues de laboratoire d'analyse médicale, et 38 villes moyennes d'ambulance.

IV.3- Le désenclavement des villes moyennes

L'étude des facteurs de la croissance économique doit tenir compte du rôle des transports qui désenclavent les villes, facilitent les échanges avec la région et le reste du pays. Le Maroc est caractérisé par un manque d'homogénéité et de continuité des voies de communication. Les voies ferrées et les routes sont réparties quantitativement et qualitativement de façon inégale.

Si la façade atlantique et les métropoles régionales sont relativement bien desservies par le réseau national de communication, ce n'est pas le cas des villes moyennes relativement éloignées, ce qui réduit leur chance de se développer.

Tableau n°15 : Répartition des villes moyennes selon leur accessibilité par les routes

Types de route	R. Nation.	R. Princip.	R. Second	R. Tert	R. Régionale	R. Prov.	R. Commun.
Villes desservies	41	52	46	44	2	2	2

Source : BADOQ 1997. R= Route
R = Route

Il ressort du tableau n°15 que 27 villes ne sont pas liées aux routes nationales et 16 aux routes principales. Ces chiffres augmentent lorsqu'il s'agit de moyens de communication comme les routes

régionales et provinciales. Quant à la voie ferrée, elle ne passe que par une vingtaine de villes, dont trois dépourvus de gare ferroviaire.

Par ailleurs, si l'extension spatiale et la croissance démographique de la plupart des villes moyennes ne nécessitent pas de transport intra-urbain d'une façon urgente, leur liaison avec d'autres entités spatiales paraît indispensable. Mais généralement la majorité des villes sont desservies par un ou plusieurs moyens de transports, surtout les autocars et les grands taxis.

Les voies de communication ont permis aux villes moyennes de s'ouvrir, d'une façon progressive, sur le territoire régional et national, et facilité l'exploitation de leurs ressources locales. Le désenclavement des villes n'est pas seulement attaché aux voies de communication, mais aux investissements qui ont des finalités économiques et peuvent donner une certaine vitalité à ces entités spatiales.

Conclusion

La concentration de la population urbaine et des investissements économiques sur un espace bien réduit entrave toutes les tentatives d'un développement durable et intégré au Maroc. Pour décongestionner ces espaces fortement urbanisés, et lutter contre le déséquilibre spatial, l'Etat marocain essaie de développer un ensemble de villes moyennes qui doivent jouer le rôle de pôles de développement, autour desquels s'articulent les petites villes et les campagnes.

Cependant l'examen de l'expérience marocaine révèle plusieurs éléments :

- L'absence d'une stratégie et d'une politique consacrées aux villes moyennes en tant que pôles de développement. Cette problématique reste dispersée entre les plans de développement économique et social. Par ailleurs, les études consacrées à ce sujet sont rares et la plupart d'entre elles traitent de cas bien déterminés, ce qui empêche l'élaboration d'une vision globale et synthétique.

-La dynamique des villes moyennes revient essentiellement à l'intervention étatique surtout la promotion administrative. Cette dynamique était éphémère et n'a pu jouer le rôle de locomotive de développement économique et social aux plans régional et local.

-Les moyens financiers alloués au développement des villes moyennes depuis le début des années quatre-vingt sont insuffisants, à cause de l'engagement du pays dans une politique d'ajustement structurel. Cela a eu des influences négatives sur le processus de développement de ces villes. L'implication des collectivités locales et du secteur privé n'a pas abouti à des résultats encourageants.

-La décentralisation des investissements et des activités de production n'a pas influé sur les structures économiques et sociales de ces villes. D'une part les zones industrielles situées dans les villes moyennes n'ont pas attiré suffisamment d'investisseurs malgré les avantages qu'elles présentent, et d'autre part, les unités productives situées hors de la zone de concentration industrielle, ne sont dans leur majorité que de petits ateliers qui fuient la concurrence. Ils restent attachés aux grandes agglomérations. Dans la plupart des cas ces derniers ne sont pas intégrés dans l'économie et la société locale. Quelques villes représentent de vrais pôles de développement comme la ville de Berrechid ou celle de Ouarzazate. La première a profité de sa proximité de Casablanca pour devenir un pôle industriel, et la seconde a su utiliser ses potentialités naturelles pour devenir un pôle touristique.

En général, on peut dire que les interventions qui visent à transformer les villes moyennes en pôle de développement, aussi bien publiques ou privées, sont insuffisantes. La décentralisation de l'administration n'est pas suivie d'une déconcentration des activités économiques et de services. Cette déconcentration doit être bien étudiée pour qu'elle soit intégrée dans l'espace récepteur.

Bibliographie

- Abdelaziz Morsi : Mécanismes et Formes de Croissance Urbaine à El Jadida. Thèse de 3^{ème} cycle, Université Mohammed V, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat 1996, En Arabe, 303 pages.
- Direction de la statistique : Les indicateurs sociaux, 1997.
- Escalier R : Citadins et Espace Urbain au Maroc. C.N.R.S., Tours - Poitiers, Fascicule N° 8, 2 tomes, Réédition 1984.
- François Moriconi-Ebrard : Géopolis pour comparer les villes du monde. Dirigée par Denise Pumain, Anthropolos, Collection Villes, Edition ECONOMIICA, octobre 1994.
- Géographie Sociale, Dynamique Urbaine. CNRS, URA 915, Angers, Caen, Rennes, Centre de Publication de Caen, Fascicule N°11, mars 1991.
- J.F.Troin : Les Souks marocains. Marchés ruraux et organisation de l'espace dans la moitié Nord du Maroc. EDI. SUD, Aix en province, 1975.
- La Santé en Chiffres 1996. Ministère des Affaires Sociales, la Santé, la jeunesse et les Sports, l'Entraide Nationale. Secrétariat d'Etat Chargé de la Santé.
- Milton Santos : L'espace partagé, les deux circuits de l'économie urbaine en pays sous développés, Edit. M.T. Genin, 1975.
- Ministère de l'Intérieur. Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Architecture et de l'Aménagement du Territoire. Direction de l'Aménagement du territoire. Résultats du projet migration interne et aménagement du territoire. Enquête sur les équipements publics. Rapport de diagnostic et de synthèse, 1991.
- Petites Villes et Villes Moyennes dans le Monde arabe. 2 Tomes, Fascicule n° 16 et 17, URBAMA, Tours 1986.
- Pumain Denis : La dynamique des villes. Economica. Paris. 1982, 231p.

